



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **lundi 4 juillet 2022**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et conseillers suivants :

À noter : la séance ordinaire d'aujourd'hui se déroule devant public avec les mesures sanitaires du jour.

Mesdames : Yves Bourassa, conseiller # 1
Véronique Lemire, conseillère # 2
Linda Pomerleau, conseillère # 3
Claude Cardinal, conseillère # 4
Michel Ayotte, conseiller # 5
Josée Prévost, conseillère # 6

Lise Dénommmé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Lyne Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 7029-07-22

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes verbales
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022
5. Comptes à payer pour juin 2022
6. Rapport des travaux publics
7. Rapport de la DG
 - 7.a Suivi – Chemin des Bouleaux
 - 7.b Réno garage municipal – suivi
 - 7.c Programme d'aide à la voirie locale
8. Rapport de l'employée de soutien au développement
 - 8.2 Suivi – grand feu de Nédélec
10. Rapport de la mairesse
11. Rapport des élus
12. Demande d'augmentation visa de la DG
13. Appel d'offres – contrat déneigement 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025
14. Parution dans le Reflet – Appel d'offres déneigement 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025
15. Offre de services professionnelle – Deveau avocats – Outaouais
16. Résolution – Inspection d'avertisseur de fumée
17. Compensation – René Clément pancartes publicitaires
18. Adoption du règlement 258 – stationnement sur les rues publiques
19. Adoption – États financiers comparatifs au 31 mai 2022
20. Adoption - Second Projet règlement # 259 - Nouveau développement rue du Collège
21. Forfait entourage – Municipalité de Nédélec
22. Articles promotionnels – Cérémonie du grand feu
23. Suivi – Camp de jour – Édition 2022
24. Affaires nouvelles
 - 24.1 Sentier écologique panneaux interprétation
 - 24.2 Résolution – FRR volet 3 – Publicité du grand feu Nédélec (ajouté)

25. Correspondances
26. Prochaine séance le 15 août 2022
27. Période de questions
28. Levée de la séance

3. DEMANDES VERBALES

Aucune demande verbale reçue du public.

4. ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 juin 2022

RÉSOLUTION # 7030-07-22

Il est proposé par Michel Ayotte, appuyé par Véronique Lemire, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022 tel que présenté.

5. COMPTES À PAYER POUR JUIN 2022

RÉSOLUTION # 7032-07-22

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer :

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Josée Prévost et résolu unanimement d'adopter et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée; (26 599.16 \$ et 59 258.49 \$) pour un total de 85 857.65 \$.

6. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Shawn Robillard, inspecteur municipal fait un bref résumé des travaux accomplis durant le mois de juin 2022.

Shawn Robillard mentionne que le côté des chemins devrait être fait pour donner une vision plus entretenue de nos chemins. Il informe les membres qu'après recherche pour faire une location il est en attente de réponses. Il a effectué aussi des recherches pour en faire l'achat d'un équipement qui pourrait faire ce genre de travail, mais les prix se situent entre 20 000 \$ à 25 000 \$. Yves Bourassa, conseiller mentionne que c'est un nettoyage de fossé qui doit être fait avant de faire la coupe d'herbe.

6.a FAUCHAGE DES CÔTÉS DE CHEMIN SUR LE TERRITOIRE DE NÉDÉLEC

RÉSOLUTION # 7033-07-22

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Michel Ayotte et résolu unanimement que le fauchage des bords de chemin soit fait au courant de l'été 2022.

6.b NETTOYAGE DE FOSSÉ SUR LE TERRITOIRE DE NÉDÉLEC

RÉSOLUTION # 7034-07-22

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Claude Cardinal et résolu unanimement que 7 à 8 km de nettoyage de fossé soit fait avant la fin de l'été 2022. Que le reste des côtés de chemin soit nettoyé en coupant l'herbe avec une faucheuse pour cette année.

7. RAPPORT DE LA DG

7.a SUIVI – PONCEAU SUR CHEMIN DES BOULEAUX

Lise Dénommé, directrice générale informe les membres qu'une équipe de foreurs de la firme SNC Lavalin sont arrivés le dimanche 19 juin 2022, ils ont fait le forage demandé du ponceau problématique et sont repartis le mardi 21 juin 2022. L'ingénieur sur place mentionnait que le rapport devrait être disponible dans les 4 à 6 semaines à venir. À suivre.

7.b SUIVI - RÉNO GARAGE

Lise Dénommé informe les membres que les rénos du garage vont bon train, l'électricité est faite, la peinture à l'extérieur est terminée et que monsieur Mario Gaudet viendra dans les semaines qui viennent pour terminer la dernière étape à faire, qui est d'installer un drain français sur le côté nord du garage afin d'éviter l'infiltration d'eau dans le garage. À suivre.

7.c PROGRAMME DE LA VOIRIE LOCAL – ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ

Lise Dénommé informe les membres que la demande d'aide financière dans le programme de la voirie locale a été approuvée pour un montant de 10 000\$ pour cette année.

8. RAPPORT DE L'EMPLOYÉE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

8.1 SUIVI – GRAND FEU DE NÉDÉLEC

Josée Germain informe les membres que la table de concertation pour l'événement « Grand feu 1922 » va bon train, une programmation tentative de la journée est proposée qui devrait être approuvée dans les prochains jours. Elle fait un bref survol sur les demandes de commandites déjà envoyées et en attente de réponses.

9. RAPPORT DE LA MAIRESSE

9.1 Le 14 juin 2022, en tant que représentante de la MRCT, la mairesse a assisté au lancement du film « Raid Adventure ». Elle invite tous les membres à aller le regarder, très belle présentation.

Le 15 juin rencontre mensuelle du conseil à la MRCT qui se tenait à Moffet.

1. La mairesse invite les membres à ce qu'on cédule une visite exploratoire à Moffet afin de voir de quelle façon on pourrait peut-être profiter de leur expérience afin de faire du développement dans notre municipalité.
2. Salon de l'emploi à Montréal : une visite exploratoire a eu lieu ici au Témiscamingue : 7 candidats intéressés par les postes offerts dans la région ont été rencontrés et certains ont reçu une offre d'emploi par certaine municipalité. À suivre,
3. Complexe des eaux profondes : un terrain a été donné au projet par la ville de Ville-Marie.
4. Incinérateur : Une autorisation pour dépôt de projet pour un incinérateur a été faite, il faut considérer ce projet comme une dépense et non comme un investissement.
5. Coupure de services en santé : une rencontre est demandée avec madame Caroline Roy, PDG du CISSSAT.

9.2 Le 19 juin 2022, un 5 à 7 est organisé avec les membres du conseil pour souligner l'aide temporaire de madame Marlene Musclow dans le dossier « Château Darveau ».

9.3 Le 20 et 22 juin 2022 rencontre avec les membres du comité des sports et loisirs de Nédélec concernant les exigences de notre assureur.

10. RAPPORT DES ÉLUS.ES

Aucun rapport a apporté.

11. RÉOLUTION – AUGMENTATION DE LA VISA DE LA DG À 2000 \$

RÉSOLUTION # 7031-07-22

ATTENDU QUE la carte visa au nom de Lise Dénommé, directrice générale soit augmentée pour une somme totale de 2000 \$

ATTENDU QUE les membres autorisent l'augmentation de la carte visa de la DG au montant de 2000 \$

ATTENDU QUE tous les administrateurs de la société de la Municipalité de Nédélec qui ont le droit de voter relativement à cette résolution l'ont adopté et entre en vigueur aujourd'hui même le 28 juin 2022. Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité de Nédélec et en fait partie intégrante.

Il est proposé par Claude Cardinal, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec autorise l'augmentation de la carte visa de la DG à 2 000\$

12. APPEL D'OFFRES – CONTRAT DÉNEIGEMENT 2022-2023

RÉSOLUTION # 7035-07-22

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec place une demande auprès des entrepreneurs de la région pour une soumission de services de déneigement pour une durée 1 an pour cette année dû au fait que le prix du diesel est très élevé en ce moment;

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec révisé sa position pour l'année 2023-2024 si le prix du diesel venait qu'à être à la baisse ;

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Josée Prévost et résolu unanimement qu'un appel d'offres sur invitation pour les services de déneigement couvrant la période de 2022-2023 soit fait auprès des entrepreneurs de la région.

Il est aussi résolu qu'une décision sera prise lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui est à l'horaire pour le 15 août 2022.

13. PARUTION DANS LE REFLET – APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT

Le point 13 est annulé puisqu'un appel d'offres des services déneigement sera fait sur invitation pour la durée d'une année seulement et non d'une durée de 3 ans comme prévu.

14. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELLE – ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS – OUTAOUAIS

RÉSOLUTION # 7036-07-22

ATTENDU qu'en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Nédélec a accepté l'offre de services juridiques du cabinet Deveau Avocats – Outaouais afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU QUE l'offre de services du 27 juin 2022 préparée à cette fin par Deveau Avocats – Outaouais;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Linda Pomerleau
Appuyé par Michel Ayotte

Et résolu que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats – Outaouais, laquelle se décrit comme suit :

- **Service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
- **Personnes autorisées à consulter** : Le maire, la directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- **Durée du contrat** : 1 an, soit à compter de l'adoption d'une résolution à cet effet par le conseil;
- **Coût forfaitaire** : 750 \$ par année, taxes en sus, incluant la révision des procès-verbaux;
- **Pour tous les autres mandats demandés** : Taux horaire de 205 \$ de l'heure;

Adoptée à unanimité.

15. RÉOLUTION – INSPECTION D’AVERTISSEUR DE FUMÉE

RÉSOLUTION # 7037-07-22

Objet : Participation de la municipalité de Nédélec au projet d’inspection d’avertisseur de fumée pour les risques faibles et moyens mené par la MRC de Témiscamingue

CONSIDÉRANT QUE l’action 6 du Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie concerne le maintien et la bonification du programme régional concernant l’installation et la vérification du fonctionnement de l’avertisseur de fumée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue souhaite offrir le service de faire la vérification des avertisseurs de fumée pour les risques faibles et moyens (résidences permanentes excluant les chalets);

CONSIDÉRANT QU’UNE estimation des coûts a été réalisée par la MRC de Témiscamingue et que celui-ci est de plus ou moins 22,50 \$ par inspection.

CONSIDÉRANT QUE cet estimé des coûts représente 20% du nombre de résidences permanentes excluant les chalets;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Josée Prévost
appuyé par Yves Bourassa
et résolu unanimement

- ❖ **QUE** la municipalité de Nédélec souhaite participer au projet 2022 de la MRC de Témiscamingue concernant l’inspection des avertisseurs de fumée pour les risques faibles et moyens et a payé les coûts réels lorsque le projet sera complété.

16. COMPENSATION ANNUELLE – RENÉ CLÉMENT PANCARTES PUBLICITAIRES

RÉSOLUTION # 7038-07-22

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Véronique Lemire et résolu unanimement qu’une compensation de 108 \$/chaque pancarte publicitaire soit versée à monsieur René Clément pour l’année 2022 en cours.

17. ADOPTION DU RÈGLEMENT 258 – STATIONNEMENT SUR LES RUES PUBLIQUES

L’adoption du règlement 258 – Stationnement sur les rues publiques est suspendue pour le moment. Une séance de travail est prévue pour le 19 septembre 2022, afin de formuler le règlement comme il se doit. À suivre.

18. ADOPTION – ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 31 MAI 2022

RÉSOLUTION # 7039-07-22

ATTENDU QUE les états financiers au 31 mai 2022 démontrent que le budget 2022 tient la route;

ATTENDU QUE les membres sont satisfaits du déroulement financier en date du 31 mai 2022 ;

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Linda Pomerleau et résolu unanimement d’accepter la présentation des états financiers comparatifs en date du 31 mai 2022.

Il est aussi entendu qu’une deuxième présentation des états financiers comparatifs sera représentée lors de la séance du mois d’octobre 2022

19. ADOPTION – SECOND PROJET RÈGLEMENT # 259 – NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RUE DU COLLÈGE

RÉSOLUTION # 7040-07-22

Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

PROVINCE DE QUÉBEC...TÉMISCAMINGUE
MRC DE TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

Second projet de règlement numéro _____

Modifiant le règlement de zonage numéro 141

CONSIDÉRANT Qu'il y a lieu de modifier le zonage municipal pour permettre le développement de terrains au bout de la rue du Collège;

CONSIDÉRANT Que le présent projet de règlement a été précédé d'un avis de motion donné lors d'une séance du conseil tenue le 13 juin 2022, conformément à l'article 445 du Code municipal;

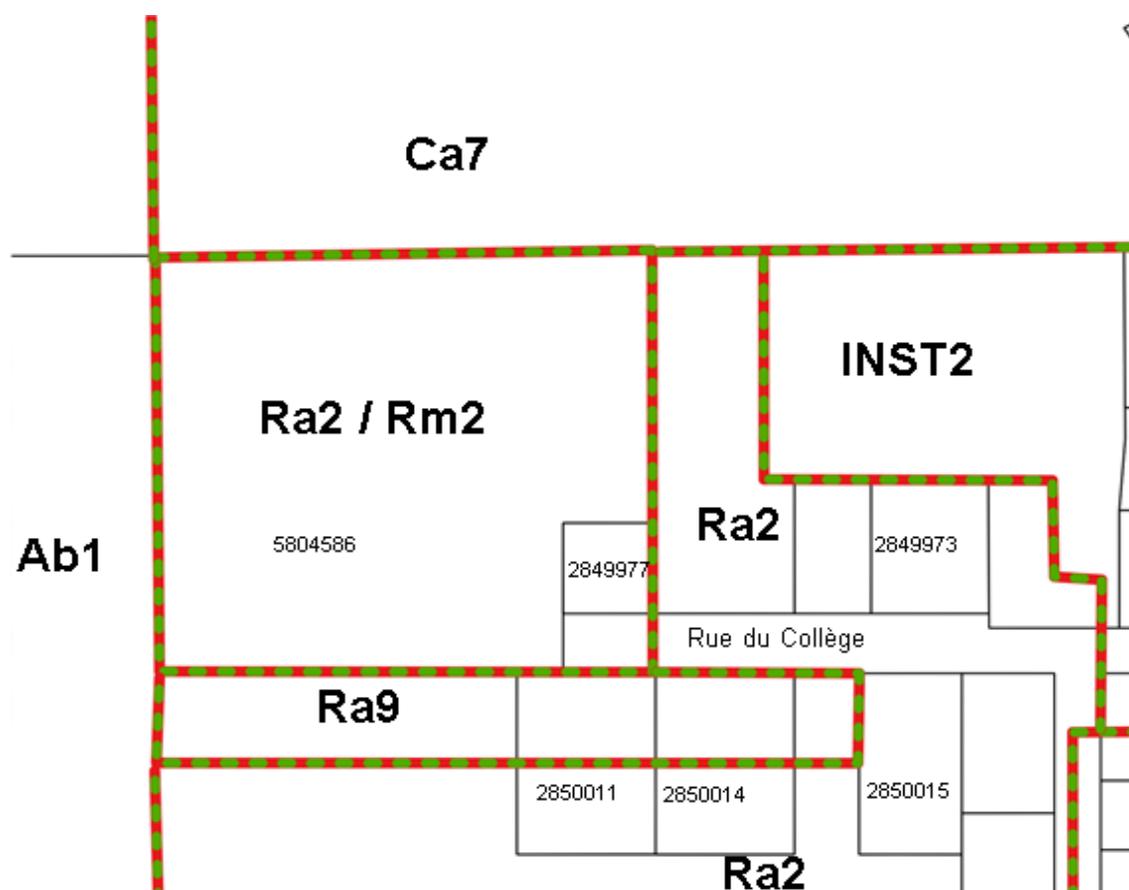
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Ayotte
appuyé par Josée Prévost
et résolu unanimement

- ❖ D'adopter ce second projet de règlement conformément à l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les modifications suivantes seront apportées au règlement de zonage numéro 141 :

Article 1 : Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 : Le plan de zonage est modifié. Une nouvelle zone Ra2 / Rm2 est ajoutée au bout de la rue du Collège (voir illustration ci-dessous).



Article 3 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté lors d'une séance du conseil tenue le 4 juillet 2022.

Mairesse

Directrice générale / secrétaire-trésorière

20. FORFAIT ENTOURAGE – SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

RÉSOLUTION # 7041-07-22

Il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Claude Cardinal et résolu unanimement de retenir les services professionnels du groupe « Forfait Entourage » pour refaire le site web de la municipalité de Nédélec au coût de 1 500 \$ /par année plus taxe applicable.

21. ARTICLES PROMOTIONNELS- CÉRÉMONIE DU GRAND FEU

RÉSOLUTION # 7042-07-22

Il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Linda Pomerleau et résolu unanimement de faire l'achat de 300 blocs-notes avec stylo pour remettre lors de la cérémonie de commémoration du grand feu de Nédélec à l'horaire au 1^{er} octobre 2022. Le surplus sera utilisé pour les nouveaux arrivants ou toutes autres occasions pour faire de la promotion de Nédélec.

22. SUIVI – CAMP DE JOUR NÉDÉLEC – ÉDITION 2022

RÉSOLUTION # 7043-07-22

ATTENDU QUE le camp de jour Nédélec – Édition 2022 n'a pu être tenu à Nédélec comme convenu lors de la séance ordinaire du 11 avril 2022 dû au manque de transparence/communication de la part des membres du Comité des sports et loisirs de Nédélec, notamment en ne répondant pas aux exigences de notre assureur;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tout tenté pour en venir à une entente avec le comité des sports et loisirs de Nédélec;

ATTENDU QU'après quelques rencontres infructueuses faites avec les membres du Comité des sports et loisirs de Nédélec, les membres du conseil prennent la décision de renverser la résolution 6983-04-22;

Il est proposé par Linda Pomerleau, appuyé par Josée Prévost et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec retire son engagement d'aide financière au Comité des sports et loisirs de Nédélec pour les raisons mentionnées ci-haut

23. AFFAIRES NOUVELLES

23.1 SENTIER ÉCOLOGIQUE – PANNEAUX INTERPRÉTATION

RÉSOLUTION # 7044-07-22

ATTENDU QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande faite par monsieur Darcy Hearn, citoyen de la ville de New Liskeard côté ontarien d'obtenir une copie

du dossier PDF des informations des panneaux d'interprétation (52 panneaux) qui se trouvent tout au long de notre sentier écologique ;

ATTENDU QUE monsieur Darcy Hearn veut en faire la reproduction des panneaux d'interprétation et d'en faire don à la ville de New Liskeard pour être affichés le long de leur sentier riverain.

ATTENDU QUE les membres du conseil demandent qu'une mention du village de Nédélec soit affichée lors de la reproduction desdits panneaux version française et anglaise

Il est proposé par Véronique Lemire, appuyé par Claude Cardinal et résolu unanimement de faire parvenir une copie du fichier PDF des panneaux d'interprétation du sentier écologique de Nédélec à monsieur Darcy Hearn.

23.2 RÉOLUTION – FRR VOLET 3 – PUBLICITÉ DU GRAND FEU NÉDÉLEC

RÉSOLUTION # 7045-07-22

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec autorise le dépôt de la demande d'aide financière au Fonds régions et ruralités - Volet 3 de la MRC Témiscamingue pour le projet de la « Cérémonie commémorative du grand feu » de Nédélec;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme Fonds régions et ruralités associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec autorise Lise Dénoimé, directrice générale et Josée Germain agente de développement de la municipalité soient nommées responsables administratives de la démarche pour déposer une demande d'aide financière pour la « Cérémonie commémorative du grand feu » de Nédélec dans le programme Volet 3 du Fonds régions et ruralités de la MRC Témiscamingue;

Il est également résolu que la mairesse Lyne Ash et la directrice générale Lise Dénoimé soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

Il est proposé par Josée Prévost, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec aille de l'avant avec une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralités Volet 3 de la MRC Témiscamingue pour le projet « Cérémonie commémorative du grand feu » de Nédélec;

24. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance présentée.

25. PROCAHINE SÉANCE LE 15 AOÛT 2022

26. PÉRIODE DE QUESTIONS

27. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 7046-07-22

Levée de la séance à 21h30, est proposée par Yves Bourassa.

Lyne Ash, mairesse

Lise Dénoimé, directrice générale
et greffière-trésorière